



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la défense**

*Discours aux élèves et cadres de l'Ecole nationale des sous-officiers
d'active*

A Saint-Maixent, lundi 13 mai 2013

Mon général,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être ce matin avec vous, dans la maison-mère des sous-officiers de l'Armée de Terre, pour les 50 ans de l'Ecole. Votre Ecole est une référence pour notre défense. Cela fait bien longtemps que j'ai pris la mesure de l'importance cruciale des sous-officiers dans l'armée de Terre : c'est pourquoi j'ai souhaité vous rencontrer. Vous prendrez demain la suite de vos aînés, sur les théâtres d'opérations extérieures, comme sur le théâtre national et dans l'ensemble des missions qui continueront d'être celles de nos armées.

Alors, j'ai voulu vous rencontrer pour vous parler du futur de notre défense, du futur de l'armée de Terre, à vous qui allez prendre en charge ce futur. Vous incarnez tout particulièrement la future cheville ouvrière de l'armée de Terre, ceux qui, au sein des unités, sont les premiers garants de la relation humaine sans laquelle rien ne se fait.

Lorsque le Président de la République, il y a exactement un an, a souhaité me confier la charge du ministère de la défense, je me suis fait une promesse qui est mon guide : celle de conduire ma mission avec un souci constant, celui de la vérité et de la sincérité que j'estime devoir à toutes celles et tous ceux qui s'engagent, et pour nombre d'entre eux, engagent leur vie, au service du pays.

C'est dans cet esprit que j'ai réuni, le 29 avril, les commandeurs et les hauts responsables du ministère, pour leur présenter le nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, et c'est dans le même esprit que je viens aujourd'hui partager avec vous ses principales conclusions. Ce Livre blanc fixe un cap à nos armées pour les douze ans qui viennent. Un cap de vérité et d'ambition à la fois. De vérité, parce que notre défense est, à bien des égards, dans une situation difficile ; mais d'ambition aussi, parce que nous avons un projet ambitieux, élaboré ces derniers mois avec vos chefs, dans le double souci, qui nous rassemble, des intérêts de la France et de l'efficacité de sa défense.

*

Pourquoi un nouveau Livre blanc ? Parce qu'il y a une nouvelle donne. A chaque réévaluation nécessaire de la situation stratégique du monde, la France a élaboré un nouveau Livre blanc. Le dernier date de 2008, mais en cinq ans, des bouleversements importants ont affecté notre environnement, et il fallait en tirer les conséquences pour notre défense.

Il y a d'abord eu les crises économiques et financières, qui ont particulièrement frappé le monde occidental, à plusieurs reprises, comme le montre la situation de plusieurs de nos partenaires européens et même des Etats-Unis. Il s'agit là d'une donnée nouvelle, qui touche le cœur même de la souveraineté des Etats, avec une pression de la dette publique, donc de la dépendance vis-à-vis de créanciers, qui atteint des niveaux inconnus jusque-là. Car devoir de l'argent à d'autres, c'est perdre son indépendance.

A cela s'ajoute la situation budgétaire de notre défense même qui est grandement fragilisée. Ainsi le modèle d'armée de 2008, sans doute trop optimiste et conçu avant les grandes crises financières, était clairement devenu inatteignable, au plan financier mais aussi au plan opérationnel. C'est ce que les plus hauts responsables militaires soulignaient dès le début de l'année 2011 : il était donc grand temps d'en prendre acte.

Mais les bouleversements intervenus depuis 2008 ont aussi été d'un autre ordre, modifiant en peu de temps, mais en profondeur, notre environnement géopolitique et géostratégique : je pense à la mutation de la politique étrangère américaine, avec la fin des guerres en Irak et en Afghanistan, et le rééquilibrage vers l'Asie ; je pense aux révolutions arabes, qui ont fait naître des espoirs mais qui aujourd'hui font redouter des situations d'instabilité grave, comme on le constate chaque jour en Syrie ou même en Libye ; je pense aussi aux nouveaux développements du terrorisme international, et notamment aux tentatives de prise de contrôle de la bande sahélienne par des groupes se réclamant d'Al Qaida. Ces évolutions géopolitiques et géostratégiques composent la vision d'un monde où la guerre reste

possible, où les crises sont probables et où les atteintes à notre sécurité nationale sont permanentes.

Dans ce contexte sombre, et en dépit des difficultés de gestion croissantes dont j'ai parlé il y a un instant, nos armées font tous les jours la preuve de leur valeur, de leur efficacité comme de leur capacité d'adaptation aux engagements qui leur sont demandés. Je veux le souligner devant vous. Depuis ma prise de fonctions, j'ai eu souvent l'occasion de vérifier, sur le terrain, l'immense qualité de nos forces et le professionnalisme, le dévouement, le courage, des hommes et des femmes qui les composent. Comme en Afghanistan, notre engagement au Mali montre une image exemplaire de nos armées, et je le vérifie chaque semaine, lorsque je rencontre mes homologues ou quand je vais devant le Parlement, unanime pour soutenir l'opération SERVAL.

Nous pouvons donc être fiers de notre défense, reconnue à travers le monde pour ses qualités opérationnelles, technologiques et humaines, mais nous devons donc, aussi, être lucides sur un contexte qui la fragilise à beaucoup d'égards. Tout le défi pour le Président de la République, le Gouvernement et moi-même, est bien là. Comment maintenir et adapter cet outil remarquable, devant des menaces qui ne vont pas baisser, dans un contexte économique et financier qui exerce une contrainte sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

*

A cette question, le nouveau Livre blanc apporte des premières réponses fortes.

D'abord, il a été décidé de conserver à la défense un même montant financier dans les prochaines années qu'en 2013 et qu'en 2012, en dépit de la contrainte financière considérable qui s'exerce sur le budget de l'Etat. C'est une décision du Président de la République : la France ne baissera pas la garde. La France reste une grande nation militaire. Il n'y a pas de déclin stratégique. Cette priorité accordée à la

défense n'en demandera pas moins des efforts importants, mais la France restera le deuxième budget militaire de l'Union européenne.

En deuxième lieu, ce Livre blanc adopté un modèle d'armée plus efficient, fondé sur une stratégie militaire renouvelée, que nous avons voulue mieux adaptée à la réalité des risques et des menaces auxquels nous faisons face. Cette stratégie, élaborée avec vos chefs, est d'abord caractérisée par l'articulation nouvelle de trois missions fondamentales : la protection de la France et des Français, la dissuasion nucléaire, l'intervention extérieure.

Pour assurer ces trois missions, nous avons retenu quatre principes : 1° l'autonomie stratégique, pour garantir notre liberté d'appréciation, de décision et d'action, et pouvoir prendre l'initiative d'opérations en y entraînant nos partenaires, 2° la cohérence des capacités, pour que la France reste capable de faire face à tous les types de risques et de menaces qui la viseraient, 3° la différenciation des forces, parce que nous avons fait le choix d'équiper et d'organiser nos forces en fonction des missions qu'elle sont appelées à remplir – je vais y revenir –, 4° la mutualisation de nos capacités les plus coûteuses, entre les différentes grandes missions de nos armées mais aussi avec nos partenaires européens. C'est sur la base de ces quatre principes que le Livre blanc définit d'une part les principaux contrats opérationnels de nos armées, d'autre part le modèle d'armées lui-même.

Les nouveaux contrats opérationnels, qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2014, distinguent les missions permanentes et non permanentes.

Les forces armées devront être aptes à poursuivre en permanence la mission de dissuasion, reposant sur deux composantes, toutes les deux confortées par le Livre blanc. La protection permanente du territoire et de la population impliquera des moyens pour la surveillance des approches aériennes et maritimes, mais également pour l'intervention sur le territoire national d'autre part ; ici, les forces terrestres devront pouvoir fournir jusqu'à 10 000 hommes en renfort des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile.

En ce qui concerne les missions non-permanentes, de stabilisation et de gestion des crises internationales, les armées devront pouvoir engager jusqu'à 7 000 hommes au total, relevables, répartis sur trois théâtres extérieurs, en opérations de gestion de crise, et, dans le cas d'opérations de guerre, jusqu'à deux brigades interarmes comprenant environ 15 000 hommes des forces terrestres.

Je reviendrai tout à l'heure sur le modèle d'armée et sa déclinaison pour l'armée de Terre, mais je vous en livre déjà les grandes lignes : à côté des capacités de renseignement et de cyberdéfense, à côté de forces spéciales renforcées et bien évidemment de forces aériennes et navales, les forces terrestres reposeront sur une Force Opérationnelle Terrestre de l'ordre de 66 000 hommes projetables, comportant sept brigades interarmes : deux brigades aptes au combat de coercition, trois brigades multi rôles, deux brigades légères.

La viabilité de ce modèle demandait que soient préservées nos industries de défense dans ce qu'elles ont d'essentiel. Le niveau de ressources décidé comme le modèle d'armée que je viens d'évoquer nous permettront d'assurer au fur et à mesure le renouvellement de toutes les capacités critiques indispensables à nos armées. Il faut un bon outil au bon moment, pour des soldats, des sous-officiers et des officiers bien formés. Je ne suis pas dans le tout-technologique ni ne prône une armée d'échantillons.

Quatrième et dernière orientation, **la France doit tirer le meilleur parti, pour sa défense, de la construction européenne et de son insertion au sein d'alliances, en particulier l'Alliance atlantique.** La relance de l'Europe de la défense, à laquelle je consacre beaucoup d'énergie depuis des mois, porte ses premiers fruits, au triple plan opérationnel (avec l'accord – inédit – des 27 Etats-membres pour la mission EUTM Mali), capacitaire et industriel. Cette relance est marquée par un choix de pragmatisme, qui s'en plaindrait ? A ce titre, elle se nourrit des relations bilatérales que nous devons plus que jamais développer, je pense notamment à la démarche franco-britannique, initiée par les traités de Lancaster House de novembre 2010, ou aux liens étroits que nous développons avec l'Allemagne, l'Italie ou la Pologne. Cette recherche d'intérêts partagés entre

Européens va de pair avec un engagement plein et, je dois le dire, sans complexe de la France dans les structures militaires de l'Organisation atlantique. Ces deux engagements sont étroitement complémentaires dans notre stratégie.

*

Au-delà de ce modèle d'armée et de cette stratégie renouvelée, dont je viens de vous exposer les grandes lignes, ce Livre blanc acte un certain nombre de priorités pour notre défense.

Priorités géostratégiques d'abord, dans l'environnement de l'Europe et autour de l'Afrique, jusque dans l'espace de l'Océan Indien. Le continent africain présente aujourd'hui un formidable potentiel de croissance, et en même temps des défis de sécurité majeurs pour la France et l'Europe. Comme l'a indiqué le Président de la République à Dakar en octobre dernier, notre présence militaire en Afrique doit impérativement s'adapter à ces évolutions. Le Livre blanc dessine une autre priorité géostratégique, autour de la stabilisation de l'espace situé au voisinage de l'Europe, sur ses marches orientales et méridionales. L'enjeu est que les membres de l'Union européenne puissent partager une vision commune de leurs intérêts de sécurité.

Priorités capacitaires ensuite.

Je pense à la cyberdéfense, nouvelle donne stratégique à laquelle le Livre blanc accorde une place majeure, à la fois pour identifier l'origine des attaques et pour mettre en place une capacité de défense adaptée, y compris offensive.

Je pense au renseignement, qui est l'une des clés de l'autonomie stratégique et de l'efficacité opérationnelle ; à son profit, nous allons amplifier les efforts entrepris, mais dans le même temps, nous mettrons l'accent sur la mutualisation des moyens techniques et la nécessité, démocratique, d'un contrôle renforcé de services de renseignement bénéficiant de cette attention prioritaire.

Je pense aussi aux forces spéciales, dont les crises de ces dernières années ont rappelé toute l'importance lorsqu'il faut réagir dans l'urgence, par surprise, dans la profondeur de dispositifs hostiles ou complexes. Prenant acte de leurs qualités, le Livre blanc prévoit ainsi le renforcement de leurs capacités.

Au chapitre des priorités capacitaires, je pense encore à nos capacités de frappe de précision à distance, appuyées sur les moyens de ciblage qui sont une clé du combat moderne, et, en parallèle, à celles de nos forces de contact. Et je pense bien évidemment à l'activité opérationnelle, qui, dans la période financièrement difficile qui est devant nous, sera au maximum préservée. L'interarmisation, jusqu'aux plus bas échelons tactiques, enfin, doit encore se poursuivre, car elle est aussi l'une des clés de l'efficacité que nous recherchons.

Notre troisième grande priorité concerne les hommes et les femmes de la défense, militaires et civils. Parce que la cohésion de la communauté de défense est la condition première de son efficacité et partant de ses succès, la concertation devra jouer tout son rôle au sein du ministère, au service d'une politique d'équilibre et d'équité en matière de ressources humaines. Citoyens comme les autres, les militaires doivent enfin pouvoir élaborer des projets de vie professionnelle, qui prennent en compte leur engagement familial. Il faut qu'ils puissent, le cas échéant, bénéficier de toutes les évolutions sociales qui permettent aujourd'hui, autant que possible, de concilier engagement professionnel et vie personnelle. C'est aussi le sens de cette politique d'équilibre et d'équité que je veux mettre en œuvre. Mais cette priorité, c'est aussi la prise en compte de la judiciarisation croissante des opérations, qui doit tenir compte des spécificités du métier des armes. Enfin, nous devons à la suite du Livre blanc engager une réflexion sur le lien qui rattache nos armées à la Nation, en donnant toute sa place à la réserve, opérationnelle et citoyenne.

*

Ces grandes priorités, qui ouvrent l'horizon en rapprochant notre défense des grands défis de sécurité qui sont devant nous, suffisent à

montrer qu'il ne s'agit pas d'un modèle d'urgence ou bien de pure attente. Au contraire nous avons voulu concevoir un modèle d'avenir et de long terme. J'y mettrai la volonté nécessaire. Dans le contexte critique que j'ai rappelé tout à l'heure, c'est le modèle plus équilibré possible. En disant cela, je ne me dissimule pas, et je ne vous cache pas, qu'il s'agit d'un modèle exigeant, qui sera difficile pour tous.

Ainsi, le format des forces et du ministère devra être revu. Chacun ici s'y attendait. Mais nous avons décidé, c'est un choix important et qui n'était pas acquis à l'avance, de toucher le moins possible au format des forces opérationnelles. La contraction des effectifs sera donc sensiblement moins importante que celle décidée en 2009, avec une nouvelle réduction d'environ 24 000 postes. Pour ce faire, et aussi pour obtenir le maximum d'efficacité dans ces réductions, nous devons prolonger le mouvement de restructurations déjà engagé par l'actuelle loi de programmation. Je sais l'impact que de telles décisions peuvent avoir sur les personnes touchées, sur les territoires, sur les collectivités. Il faudra donc les accompagner, en prenant toujours la mesure des situations concrètes. Nous devons agir en ayant le souci de préserver au maximum les liens essentiels qui unissent les armées à nos territoires, et leur implication dans la vie locale du pays.

*

Au-delà de cette présentation générale du Livre blanc, je voudrais profiter de notre rencontre pour évoquer plus précisément l'armée de Terre. Mes origines, ma ville de naissance, m'orientent plus naturellement mon regards vers la Marine. Mais j'ai découvert l'Armée de Terre, l'exceptionnelle communauté que constitue cette armée. J'ai découvert ses facultés, y compris dans des moments graves. Je sais le tribut que payé par l'Armée de Terre dans nos opérations récentes. Je me suis rendu quatre fois en Afghanistan et trois fois au Mali au contact de vos camarades.

Je vous le dis avec force : **la France a besoin de ses forces terrestres.** Elle a besoin de forces terrestres performantes, bien équipées et bien entraînées.

Le modèle d'armée défini par le nouveau Livre blanc tire les conséquences de l'intégration interarmées croissante et de ces différents types de conflits possibles. J'ai déjà évoqué les quatre principes qui le structurent pour lui donner une cohérence générale ; **pour les forces terrestres, le principe de différenciation, qui est aussi un principe de spécialisation relative**, revêt une importance particulière, parce qu'il tire directement les leçons des opérations que nous conduisons ou que nous devons envisager. Ce modèle est ainsi celui d'une armée de Terre qui va se renouveler, pour être toujours plus en phase avec les opérations possibles.

Ce principe de différenciation a vocation à orienter nos efforts d'équipement.

Dans le domaine même des forces terrestres, un certain nombre de priorités ont été énoncées et je veillerai à ce qu'elles soient respectées. Dans le domaine du renseignement, le remplacement, trop longtemps retardé, de nos drones tactiques devra se faire dans les délais les plus brefs. L'acquisition de nouveaux hélicoptères de manœuvre, dont j'avais maintenu le calendrier de lancement en juillet dernier, s'affirme comme une nécessité, au regard des leçons de nos engagements les plus récents.

S'agissant de nos forces de coercition, nous disposons déjà de l'essentiel des moyens, qu'il s'agisse des chars Leclerc, des véhicules blindés de combat d'infanterie de type VBCI, ou des pièces d'artillerie.

Je suis conscient, en revanche, du vieillissement désormais préoccupant de nos blindés légers et de nos VAB. C'est la raison pour laquelle, même si nous allons de voir tirer parti au mieux du parc existant encore quelques années, le renouvellement de ces véhicules, prévu dans le cadre du programme Scorpion, devra être entrepris pour assurer la continuité de nos capacités. Dans tous les cas, la protection

du combattant sur les théâtres d'opérations restera une priorité à laquelle je continuerai de veiller personnellement.

J'aimerais également vous parler d'une difficulté dont je sais qu'elle concerne nombre de militaires de l'Armée de Terre : Louvois. Lorsque je suis arrivé à la tête du ministère de la Défense, j'ai découvert le fonctionnement de Louvois. Cette situation est, pour le ministre de la Défense que je suis, inacceptable. Mais au lieu de perdre du temps à savoir qui punir dans ce dossier d'une très grande complexité, j'ai donné une mission à chacun pour remettre les choses en ordre, dans la transparence.

Désormais, je me tiens informé, à chacune de mes visites, de la situation des militaires que je vais rencontrer. Je l'ai fait encore ce matin. Cela permet, à chaque fois, de maintenir la pression sur les responsables de la solde.

J'ai également mis en place un numéro vert pour permettre à tous ceux qui constatent une anomalie de la déclarer puis d'être orienté pour être remboursé de ce qui lui est dû.

Il reste le fonctionnement du logiciel, qui a entraîné une série de catastrophes. Je m'implique personnellement dans ce dossier lourd pour qu'une solution durable soit trouvée.

Enfin, j'ai pu mesurer, lors de mes différents déplacements, à quel point l'armée de terre est forte avant tout des hommes et des femmes qui la composent, et je veux vous dire quelques mots sur l'évolution générale de notre système de ressources humaines. Je vous ai parlé, tout à l'heure, de la contraction des effectifs qui allait se poursuivre pendant quelques années, en affectant le moins possible les unités opérationnelles. Dans cette manœuvre difficile, j'aurai trois priorités.

D'abord, je veillerai à ce que le recrutement soit préservé ; les jeunes qui rejoignent nos rangs, qu'ils soient militaires du rang, sous-officiers ou officiers, sont l'avenir de notre défense et la réalité de nos unités combattantes.

J'accorderai ensuite la plus grande attention à ceux qui, après plusieurs années de service, seront amenés à quitter l'institution

militaire : ils devront pouvoir bénéficier d'aides au départ ou de mesures incitatives, dans l'équité et la transparence.

Enfin, dans ces évolutions de notre défense, il faudra demeurer vigilant, comme je m'attache à l'être, sur les conditions d'exercice de leur métier par les militaires comme par les civils de la défense. Je pense évidemment, ici, au dysfonctionnement des soldes et au souci constant qui est le mien, de lui trouver une solution rapide et pérenne.

*

Elèves sous-officiers,

A mes yeux, notre défense traverse aujourd'hui une épreuve, avec le défi de l'adaptation et la nécessité de trouver un nouvel équilibre. Mais elle en a vu d'autres, bien pires, souvent plus dangereuses, dans son histoire. Notre chance, c'est que nous disposons d'une base solide pour conduire les changements qui s'imposent, pour traverser cette passe difficile.

Mais j'aimerais finir en ne m'adressant qu'à vous, futurs sous-officiers de l'armée de Terre, à vous qui avez choisi un métier extraordinaire, à vous qui vous engagez dans une mission difficile, essentielle, passionnante. Demain, vous devrez être pour vos camarades des exemples et des leaders, dans des circonstances parfois extrêmes ; vous devrez être des créateurs de liens, en même temps que des spécialistes reconnus et des appuis sans faille pour vos futurs chefs de section. Je sais qu'ici, grâce à la qualité de l'encadrement, grâce à l'attention que l'armée de Terre porte à la formation de ses cadres, vous y êtes parfaitement préparés. Aujourd'hui, je vous assure de ma confiance et je forme le vœu de vous retrouver bientôt dans vos unités et sur les théâtres d'opérations.

Vive la République, vive la France !